

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recyclerie : un réflexe simple pour mieux trier et recycler

Chaque année, les recycleries corses accueillent près d'un quart des déchets ménagers produits sur l'île, soit environ 150 kg par habitant. En 2024, cela représente plus de 56 000 tonnes de déchets dont 93 % seront valorisées.

Recyclerie ou Déchetterie ?

La recyclerie et la déchetterie désignent en réalité le même espace : un lieu public où les déchets sont déposés, triés, puis orientés vers les filières de valorisation ou de réemploi.

Un service de proximité

En Corse, un réseau complet de recycleries, mini-recycleries rurales et recycleries mobiles assure un véritable service public de proximité.

Faciles d'accès, ces espaces de tri permettent aux particuliers de se débarrasser gratuitement de leurs objets encombrants ou usagés tout en favorisant le recyclage et le réemploi.

Avec 25 filières spécialisées presque tout peut être trié à la recyclerie : mobilier, équipements électriques, jouets, matériaux de bricolage, articles de sport ou produits dangereux...

Chiffres clés

- 56 000 tonnes de déchets traités
- 93 % recyclés ou valorisés
- 150 kg par habitant
- 75 % de satisfaction
- Note de 8/10

Pour trouver la recyclerie la plus proche, rendez-vous sur syvadec.fr.

Un service plébiscité par nos usagers

D'après la dernière enquête d'opinion menée en novembre 2023 auprès des usagers des recycleries, **75 % des répondants se déclarent satisfaits du service**. La note globale attribuée s'élève à **8 sur 10**, traduisant une reconnaissance de l'utilité et la qualité de ce service de proximité.

Un recyclage garanti

Après dépôt, les déchets sont conditionnés par type sur des plateformes de regroupement avant d'être envoyés vers les filières de valorisation. Elles sont situées en Corse pour les végétaux et les gravats, sur le continent pour les autres flux.

Les déchets sont recyclés :

soit directement : le déchet à matériau unique est réutilisé tel quel comme matière première (ex. cartons, métaux, gravats) ;

soit après préparation : les objets sont démontés pour extraire chaque matière première qui servira à fabriquer de nouveaux produits (ex l'électroménager)

Chaque déchet est suivi tout au long de son parcours, jusqu'aux usines de valorisation. Cela est rendu possible grâce à des partenariats avec des éco-organismes agréés, garants de la traçabilité et du financement du dispositif. Nos partenaires : CITEO, Ecomaison, Ecologic, EcoDDS, Recylum, Batribox, Refashion.

Un espace de gratuité pour prolonger la vie des objets

Les recycleries proposent aussi un **espace de gratuité** : chacun peut y déposer ou récupérer, gratuitement, des objets en bon état (vaisselle, livres, petits meubles, vélos, etc.). Ce service s'inscrit dans une **démarche d'économie circulaire** en favorisant le réemploi, la réduction des déchets et la préservation des ressources.

Une campagne pour ancrer le réflexe recyclerie



Pour tous vos objets
et meubles usagés,
direction la recyclerie !



Déjà, **1 Corse sur 2 fréquente une recyclerie** (Baromètre 2024 « Les Corses et l'environnement »).

Pour renforcer ce geste et en faire un réflexe, le SYVADEC profite du traditionnel ménage de printemps pour lancer une campagne de promotion de ce service public de proximité, qui est le meilleur endroit pour se débarrasser de ses vieux objets tout en leur offrant une seconde vie.

Contact presse : Cléa Reboul – Tel : 07 76 58 95 80 – Courriel : clea.reboul@syvadec.fr